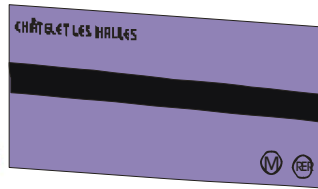




libres ensemble

**UNSA COMMERCIAL - METRO & RER**



**EXECUTION  
DE L'EXPLOITATION**

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS  
Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

Site Internet: <http://www.sat-ratp.fr>

**LIGNE 11**

## AUDIENCE B1

Le 12/09/2008, les élus et représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** ont été reçus dans le cadre d'une audience, pour les motifs suivants :

- 1) **Bilan de rentrée sur les comptoirs d'information.**
  - 2) **Organisation du 4<sup>ème</sup> service.**
  - 3) **Relations professionnelles entre opérateurs et encadrants au CSA.**
- 
- 1) **Bilan de rentrée sur les Comptoirs d'Information :**

Suite aux questions posées par les élus et représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL**, la Direction de la Ligne 11, s'engage :

- ☞ **A poursuivre l'application du Protocole OPALE sur la prise en charge des stations à l'ouverture.**
- ☞ **A pallier à tout dysfonctionnement des grilles automatiques en accentuant son effort sur la maintenance.**
- ☞ **A envoyer un 2<sup>ème</sup> agent à l'ouverture d'un comptoir d'informations dans le cas d'une grille défectueuse depuis un certain temps.**

De plus, nous avons abordé la méthode à adopter pour "alléger" le surcroît de travail rencontré par le responsable du comptoir d'information à Mairie des Lilas, en service Jour.

Sur ce point, la Direction de cette unité a déjà mis en place des mesures par l'envoi de l'Animateur Agent Mobile du comptoir d'information d'Hôtel de Ville de 6 H 30 à 8 H 30, puis d'une équipe d'agents détachés sur plusieurs comptoirs dont Mairie des Lilas de 7 H 30 à 9 H 30.

S'il s'avère que ce dispositif devient inefficace, les élus de l'**UNSA-COMMERCIAL** ne manqueront pas d'interpeller la Direction sur ce point.

De plus, un nouvel AAB arrivera à Hôtel de Ville (1 déjà à Goncourt).

2) **L'organisation du 4<sup>ème</sup> service sur l'Unité :**

Des audiences auront lieu avant la fin de l'année et l'**UNSA-COMMERCIAL** sera force de proposition et obtiendra la mise en place d'un 4<sup>ème</sup> service pour les agents.

Les élus et représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** se félicitent de l'implication des animateurs agents mobile dans ce dernier, ceux-ci ayant contribué à de bons résultats. D'ailleurs leur professionnalisme est reconnu par la Direction de l'Unité qui entend poursuivre l'application du Protocole **OPALE**.

3) **Relations professionnelles entre Opérateurs et Encadrement au CSA :**

La Direction s'engage à rappeler que des règles de déontologie existent et s'appliquent à tous, et ce, dans le but d'améliorer le fonctionnement du CSA de l'Unité.

Par ailleurs, les élus et représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** ont eu l'assurance de la Direction qu'il n'y avait pas de MPP au CSA.

**Satisfaits de la bonne tenue de l'audience avec la Direction, vos élus et représentants de l'UNSA-COMMERCIAL se félicitent de la bonne application du Protocole OPALE et restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

Paris, le 22 septembre 2008

Pour plus d'information veuillez contacter les représentants UNSA Commercial de la ligne 11 :

Me NICOTRA Rabera  
M. LAUXEUR Philippe

Me LEMERCIER Sophie  
Me LOPEZ Maria

M. DIAN Jean-Marc